

Fédération Française de Randonnée
Pédestre du VAR
38 rue Picot 83000 Toulon
Tél : 04 94 42 15 01
Mail : var@ffrandonnee.fr
Site internet : <http://var.ffrandonnee.fr/>

Assurance R.C.P.
GRAS Département Sport et Évènement Immeuble SAVOYE
Quai 33 33/34 quai De Dion Bouton - CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoie.com
Contrat n° : 41789295M / 0002



Garantie financière:
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat. N° 4000716162 /0

NOTICE D'INFORMATION

Séjour Raquettes dans les Hautes Alpes à Arvieux

Du 13 au 16 janvier 2023 (4 jours-3 nuits)

N° FR012366

La sortie est ouverte aux adhérents du Comité du Var, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2022/2023 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP avec licence 2022/2023 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 15 au minimum 18 au maximum.
Date : du vendredi 13 janvier au lundi 16 janvier 2023.

PROGRAMME

Les participants, muni de leur pique-nique du midi, sont attendus le lundi 13 janvier 2023 au Centre Nautique à Toulon à 08h 00. Visite des sources d'eaux chaudes thermales de Plan de Phazy, pique-nique, visite de la Citadelle de Mont Dauphin.

Arrivée vers 17 h00 au village de vacances, prise de possession des chambres.

Les trois randonnées prévues, de l'ordre de 5 à 10 km (difficulté moyenne), seront encadrées par un Breveté Fédéral Animateur Milieu Alpin Enneigé niveau 2 du Comité, plus un Breveté Fédéral.

Une visite du village de Saint-Véran

Fin de séjour, à l'issue de l'activité du dernier jour, déjeuner puis retour à Toulon.

HEBERGEMENT

L'hébergement sera assuré dans le village vacances « Les Esquirousses » à Arvieux, qui assurera la fourniture des repas, avec pique-nique pour le déjeuner du midi.

COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **370 €** par personne, en pension complète.

Ce prix comprend :

- L'apéritif de bienvenue
- La pension (boisson à table – vin & eau - café au déjeuner inclus), du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.
- Un diner régional.
- L'hébergement en chambre double avec sanitaire complet (lits faits et linge de toilette fourni).
- Les animations en soirée
- La taxe de séjour
- Une réunion d'information
- L'accompagnement des randonnées par un Animateur Breveté Fédéral milieu alpin enneigé niveau 2 du Comité, et un Breveté Fédéral.

Ne sont pas compris

- La fourniture du pique-nique du premier jour.
- Les boissons individuelles
- Les dépenses personnelles
- Le supplément chambre individuelle (60€ pour le séjour)
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement), fortement conseillées.
- Location du matériel : raquettes, bâtons à louer sur place prix 6 à 10€ à la journée
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique.
Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte .
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Fédération Française de Randonnée
Pédestre du VAR
38 rue Picot 83000 Toulon
Tél : 04 94 42 15 01
Mail : var@ffrandonnee.fr
Site internet : <http://var.ffrandonnee.fr/>

Assurance R.C.P.
GRAS Département Sport et Évènement Immeuble SAVOYE
Quai 33 33/34 quai De Dion Bouton - CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoie.com
Contrat n° : 41789295M / 0002



Garantie financière:
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat. N° 4000716162 /0

INSCRIPTIONS

Elles se font directement auprès du Responsable Tourisme du Comité du Var.

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS

Acompte de 115 € à l'inscription. Date limite 10/12 2022
Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.
Solde du séjour avant le 10/12/2022

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre du Comité CDRP 83

DISPOSITION CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Le transport et les déplacements se feront au moyen de 2 minibus.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 27/10/2022 : retenue de 15% du montant du séjour.
- Annulation faite entre le 28/10/2022 et le 10/12/2022 retenue de 30% du montant du séjour
- Annulation postérieure au 11/12/2022 et le 27/12/2022 : retenue de 50% du montant total du séjour.
- Annulation après le 28/12/2022 : 100% du montant est du séjour.

DIVERS

Les modalités du départ du séjour seront envoyées par mail quelques jour avant le départ .
Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.
Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.
En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière

CESSION DU SEJOUR:

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide avec assurance ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.
Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire, cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes des assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur le site du Comité : <http://var.ffrandonnee.fr/>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique.
Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte .
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.